

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1069

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sent et paralysent ses fonctions. Comme si les microbes et les virus, loin d'être les ennemis de l'organisme, étaient ses meilleurs alliés pour ces grands nettoyages.

Si cette hypothèse de transfert est vraie, on peut comprendre que la médecine, qui s'attaque uniquement aux symptômes et jamais à la cause du mal, n'efface que l'apparence de la maladie sans avoir aucun effet sur ses causes profondes. Alors, cette pathologie profonde, qui doit s'exprimer, trouve d'autres voies, d'autres alliés. Ou se voit acculée à la solution du désespoir, l'autodestruction. Si c'est vrai, la montée impressionnante des cancers serait la réponse de la nature aux succès de la médecine.

Le sida pourrait conduire à une prise de conscience. Il est considéré comme une maladie toujours mortelle. Un grand patron de la médecine parisienne a même déclaré à la télévision qu'il était criminel de laisser croire aux sidéens qu'ils pouvaient guérir. Et de fait, tous les sidéens traités médicalement meurent.

Du sida ou de la médecine ? La question n'est pas si folle qu'il ne semble.

Deux malades du sida ont guéri complètement sans autre traitement qu'un changement complet de leur mode d'alimentation¹.

La radio française vient de faire connaître la guérison inexplicable d'un sidéen qui, après six ans d'angoisse, a retrouvé la santé et la séro-négativité après avoir renoncé aux secours de la médecine².

Et le professeur Luc Montagnier, dans une récente interview³, appelle de ses vœux la création d'une fondation pour la recherche et l'éducation sur le sida. Cette fondation pourrait pallier la carence des laboratoires privés, contraints de se cantonner dans les travaux rentables, et permettre une recherche centrée sur le renforcement des immunités naturelles, en particulier par des modifications de l'alimentation. Des chercheurs américains sont aussi sur cette piste.

Tout espoir n'est donc pas perdu de réorienter la médecine et de résoudre à la fois le problème du coût écrasant de la maladie et celui de l'expérimentation animale. Mais les obstacles sont gigantesques.

Iürg Barblan

¹ Dossier dans l'ouvrage de Bruno Comby: *Nature contre sida*, aux éditions Soleil, Genève.

² France-Inter, 18.1.92, bulletin de nouvelles de 19 heures.

³ Financial Time du 9.12.91, p.38. «Fighting to clear the AIDS fog». Interview du professeur Luc Montagnier par Clive Cookson.

Succès des listes féminines

Les deux premières élections cantonales de l'année ont eu lieu à Bâle-Ville et à Saint-Gall. Quelques remarques.

(cfp) Les électeurs saint-gallois ont été plus nombreux aux urnes qu'il y a quatre ans (42,5% au lieu de 39,8%). A Bâle le vote par correspondance est de plus en plus utilisé au détriment du dépôt du bulletin dans l'urne; les électeurs de tous les partis profitent de cette facilité.

L'utilisation par les partis de tous les moyens de ratisser aussi large que possible ont pour conséquence de nombreux apparentements. Dans un district saint-gallois, il y en a même eu un entre une liste radicale et une liste PDC, fait inhabituel en ces contrées, ce qui a fait dire à un représentant des automobilistes que ces deux partis n'avaient aussi qu'une idée: conserver le pouvoir.

Stable à Bâle-Ville, le PDC a subi à Saint-Gall un défaite cuisante. Le parti majoritaire au Grand Conseil de 1972 à 1984, organisé d'une manière très efficace (DP n° 894), ne compte plus que 69 élus (38,3%). Son assemblée des délégués du 4 février à Wil, convoquée pour analyser la situation et pour préparer une élection complémentaire au Conseil d'Etat, ne sera pas triomphale.

Dans les deux cantons les listes féminines ont eu du succès. A Bâle-Ville, c'est une liste de femmes qui conquiert d'emblée 5 sièges (sur 130); à Saint-Gall, les femmes socialistes obtiennent plus de sièges (4) que les hommes (3) dans le chef-lieu où elles provoquent un gain net de 2 sièges pour la gauche. La conquête d'un siège socialiste dans le district de Gossau se fait aussi en faveur des femmes. Le dépôt de listes féminines se révèle donc positif et les partis se préparent à mieux en tenir compte pour les prochaines élections communales.

A Bâle-Ville, deux des huit partis représentés en 1941 ont disparu. Le nouveau parti de l'époque, l'Alliance des indépendants qui avait à son premier essai conquis la deuxième place du Grand Conseil avec 21 élus, n'en compte plus que trois. Des 13 partis actuellement représentés au Parlement, trois le sont pour la première fois, quatre depuis au moins une législature et six depuis plus de cinquante ans. Des 4 partis pas encore «historiques», seule la dissidence sociale-démocrate se maintient bien, le parti du travail a quasiment disparu et les organisations progressistes POB ont

perdu la moitié de leurs mandats. A Saint-Gall, trois des sept partis de 1942 ont disparu, le premier étant l'Opposition nationale qui n'a pas retrouvé son siège dans l'après-guerre. L'Alliance des indépendants a approximativement la même force qu'il y a cinquante ans. Des quatre partis récents, seul celui des automobilistes représente une force capable d'intervenir valablement. Il exprime une volonté de changement plus profonde que la simple défense des intérêts de la route et s'oppose principalement à la politique des deux grands (PDC et radicaux) dans un canton où il y a encore trop de blocages et dont la situation économique n'est pas brillante. Les élections thurgoviennes de cette année permettront de vérifier si les automobilistes, entrés en force au Grand Conseil en 1988, ont réussi à convaincre les électeurs de leur utilité. ■

GENÈVE

Le tortueux parcours de l'aide à domicile

(esp) En jeu le 16 février prochain, une nouvelle loi sur les soins à domicile. Point de départ: une initiative populaire — 15 000 signatures récoltées en une seule fin de semaine —, maltraitée par une majorité parlementaire réticente dont le projet de loi est renvoyé à ses auteurs par le Tribunal fédéral pour qu'ils y adjoignent le financement voulu par l'initiative. Bref, sept ans de tergiversations: si chacun soutient l'idée de promouvoir l'aide à domicile afin d'éviter ou de raccourcir les séjours hospitaliers ou en institutions, si personne n'ignore le problème du vieillissement de la population, si les élus sont maintenant conscients de la nécessité de chiffrer le coût de fonctionnement de toute nouvelle législation, une partie de la droite renâcle à financer cette politique (1 centime additionnel soit 0,5% de la taxation) et, en guise d'esquive, glorifie la grandeur du bénévolat. ■